



Service du greffe

Le 23 septembre 2026

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE
D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER**

Règlement d'emprunt 794

**Décrétant une dépense et un emprunt de 2 922 300 \$ pour la démolition des bâtiments de
l'ancien domaine de la Sapinière**

Je, Patrick Trudeau, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité du Village de Val-David déclare avoir tenu une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter (registre) pour le règlement en objet le 22 septembre 2026, de 9h à 19h, à la mairie et certifie :

- que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement d'emprunt 794 est de **4 861** ;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **497** ;
- que le nombre de signatures apposées est de **437**.

Je déclare que le règlement d'emprunt 794 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

(Signé)

Me Patrick Trudeau

Directeur du greffe et greffier-trésorier adjoint